

BAYEUX,
Le mardi 5 mai 2020

Affaire suivie par : Sandrine BERARD

Réf : MS/ADM20_0210

Objet : nouveaux horaires d'ouverture des déchèteries SEROC.

Pièce jointe : horaires du réseau des déchèteries SEROC – particuliers et professionnels

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

A partir du 11 mai 2020, les horaires des déchèteries du réseau SEROC évoluent conformément aux propositions de la commission déchèterie et validation de notre comité syndicale. Ces changements d'horaires concernent sept déchèteries sur dix. Au total, ce sont 30 heures d'ouverture supplémentaires par semaine qui seront ajoutées sur tout le réseau.

Les particuliers et les professionnels vont donc disposer de davantage de créneaux pour se rendre à leur déchèterie. L'élargissement de ces amplitudes horaires va permettre de fluidifier l'accès et de diminuer le temps d'attente. Les gardiens seront ainsi plus disponibles pour aiguiller les usagers et les aider à mieux trier.

Voici ci-dessous les créneaux d'ouverture supplémentaires :

- **Creully** : mardi et jeudi matins (9h-12h)
- **Ecrammeville** : mercredi matin (9h-12h) et vendredi après-midi (14h-17h/18h)
- **Esquay-sur-Seulles** : mardi et jeudi matins (9h-12h)
- **Isigny-sur-Mer** : mardi matin (9h-12h)
- **Mesnil-Clinchamps** : jeudi matin (9h-12h)
- **Vaucelles** : jeudi matin (9h-12h)
- **Port-en-Bessin** : mardi toute la journée (9h-12h et 14h-17h/18h), fermeture le vendredi matin. La fermeture du vendredi matin est compensée par l'ouverture complète du mardi.

Ces nouveaux horaires sont disponibles sur le site internet du SEROC : www.seroc14.fr

Par ailleurs, je vous informe que l'ensemble des déchèteries passe aux horaires d'été. Elles fermeront à 18h jusqu'au 30 septembre, au lieu de 17h sur la période hivernale.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La Présidente,
Christine SALMON

Syndicat mixte de traitement
Et de valorisation des déchets ménage
de la Région Ouest Calvados
(SEROC)